

l'Afrique méridionale. On se rappellera que, en 1885, le gouvernement impérial ne reçut pas seulement l'autorisation de recruter en Canada des soldats pour ses propres régiments; mais il lui fut permis d'engager quelques-uns de nos "voyageurs" pour les utiliser sur le Nil, et ces "voyageurs" ne firent pas ce voyage aux frais du Canada. Ils furent payés par le gouvernement impérial. Si d'honorables membres de la gauche veulent dénoncer et blâmer la ligne de conduite tenue par le gouvernement actuel relativement au récent envoi de troupes canadiennes en Afrique, ils devraient en même temps se rappeler ce qui a été fait dans le passé par le gouvernement conservateur dans des circonstances à peu près semblables.

La conduite du gouvernement actuel, dans cette récente affaire d'envoi de troupes en Afrique, souffre des plus avantageusement la comparaison avec la conduite du gouvernement, en 1885, lorsque le parti conservateur était au pouvoir, sous la direction de l'homme que ce parti est fier d'avoir eu pour chef. Il est très regrettable que la présente question ait été transformée en question de parti. Dès que le gouvernement du Canada eût pris la résolution d'agir, son action a été prompte et énergique. Sa décision fut prise le 14 octobre, et le 30 du même mois, un contingent de 1015 hommes s'embarquait à Québec pour l'Afrique. Bien que le Canada n'ait pas fait son offre aussitôt que les autres colonies, les troupes du Canada se sont embarquées à Québec le même jour que celles de l'Australie. Quelques troupes ont quitté l'Australie le 30 octobre, et les troupes de Québec ne se sont pas embarquées avant le 2 novembre. Une partie des troupes australiennes est partie de Sydney, je crois, le 28 octobre; mais ce détachement a été obligé de passer par l'Australie occidentale. En sorte qu'il n'a pu quitter la terre australienne avant le 30 novembre. Nos troupes ont atteint la côte africaine méridionale immédiatement après les troupes australiennes, et notre gouvernement a pu expédier son premier contingent dans l'espace d'une quinzaine de jours.

En ma qualité de Canadien, je suis fier de la manière dont le département de la milice s'est acquitté de sa tâche. Cependant, je n'ai pas encore entendu exprimer un seul compliment à l'adresse du ministre de la Milice, sur la promptitude avec laquelle il a

Hon. M. POWER.

expédié les contingents. Si nous tenons compte du fait que nous ne sommes pas habitués à la guerre; que nous n'avons jamais été obligés d'expédier des troupes à l'étranger, ou en dehors du Canada, nous devons reconnaître que la manière dont l'envoi de nos contingents en Afrique a été fait est réellement remarquable.

L'honorable M. MACDONALD (C. A.) : Très louable même.

L'honorable M. POWER : L'envoi de ces troupes en si peu de temps est, je le répète, un fait remarquable.

L'honorable M. ALLAN : Nous partageons tous l'avis de l'honorable monsieur.

L'honorable M. POWER : Pas un mot n'a été dit pour reconnaître généreusement l'œuvre accomplie par le ministre de la milice, ou son département. Cette omission n'est pas très honorable. Si l'on veut se donner la peine d'examiner la correspondance, l'on verra comment la manière d'agir de notre gouvernement dans cette affaire de contingents a été appréciée en Angleterre. Voici une dépêche de M. Chamberlain au Gouverneur général, datée du 30 octobre. Lord Minto lui avait annoncé que le premier contingent partirait ce jour-là même, et la dépêche se lit comme suit :

Relativement à votre programme du 29 octobre, le gouvernement de Sa Majesté offre ses chaleureuses félicitations au gouvernement canadien et aux autorités militaires du Canada sur la rapidité avec laquelle son contingent de troupes a été organisé et embarqué. L'enthousiasme manifesté par le peuple du Canada, en cette circonstance, a causé une vive satisfaction ici.

Pas un membre de la gauche ne s'est encore exprimé dans ce sens. Puisque l'on est si disposé à condamner ou blâmer la manière dont nos contingents ont été envoyés en Afrique, l'on devrait, au moins, avoir un mot d'éloge à dire sur ce qui mérite incontestablement d'être loué.

L'honorable M. MACDONALD (C. A.) : Il nous reste encore assez de temps pour le faire.

L'honorable M. POWER : J'ouvrais les lèvres pour dire quelque chose à l'adresse de l'honorable chef de la gauche; mais, vu son absence, je ferais peut-être mieux d'attendre une autre occasion. Toutefois, je voulais faire remarquer que l'honorable chef de la gauche a été, lui-même, membre d'une administration, et même, pendant quelque